

La Petite Source



de Milhac

Sainte-Croix-de-Quintillargues

AOÛT 2021

N°8

LA RENTRÉE SCOLAIRE APPROCHE, INFOS UTILES POUR DÉMARRER DU BON PIED !

PÉRISCOLAIRE :

INSCRIPTION CANTINE & GARDERIE

Le portail famille fait peau neuve !

Chaque famille a reçu le lien, les identifiants ainsi qu'un guide d'utilisation pour faciliter la prise en main de ce nouvel outil.

Vous pouvez inscrire vos enfants à la cantine et/ou garderie pour toute la semaine suivante ou le mois suivant ou toute l'année selon votre choix.

ATTENTION les réservations doivent se faire 1 jour à l'avance jusqu'à 19 h 00.



Des questions ? Besoin de renseignements ?

Nous vous accompagnons dans cette transition :

✉ communication.stecroixquint@gmail.com

CENTRE AÉRÉ

les francas

L'éducation en mouvement !

Porté par le Foyer Rural depuis sa création il y a 4 ans et financé par la Mairie, le CLSH de Sainte Croix a vu s'opérer quelques changements administratifs ces dernières semaines.

Fort de son succès à chaque période d'inscriptions, c'est tout naturellement que la Mairie en reprends la gestion à la rentrée 2021.

Pas de changement pour les utilisateurs, anciens ou nouveaux, un seul mail de contact :

✉ assos4all@gmail.com

Réservations UNIQUEMENT via le lien suivant :

<https://frq.assos4all.com/login.xhtml>



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Recensement citoyen obligatoire

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement fait, il reçoit une attestation. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches. Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Service accessible avec un compte service-public.fr. Documents numérisés à fournir : Carte nationale d'identité ou passeport valide et Livret de famille à jour.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc



APRÈS-MIDI DES ASSOCIATIONS !

RDV le samedi 11 septembre de 17h à 19h !

Venez nombreux rencontrer les différentes associations qui animent notre village tout au long de l'année.

Dans une période aussi particulière et difficile, les associations ont autant plus besoin de votre soutien et de votre bienveillance !

Lors de cette après-midi, vous pourrez rencontrer, discuter, adhérer avec :

- **L'APE « les quintilloux »** : L'Association des Parents d'Élèves (Kermesse, fête de fin d'année, carnaval.....)
- **Soca Cruz** : Organisateur d'animations (Fête du village, Halloween, concours de boules.....)
- **VTT Club** : Qui foule autant le bitume que la terre.
- **Foyer Rural « les quintillades »** : activités annuelles mais aussi ponctuelles (stages de danse, loto, sortie familiale annuelle.....)



Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

QUELQUES NOUVEAUTÉS À L'ÉCOLE !

Deux nouveaux instituteurs rejoignent l'équipe enseignante à la rentrée : **Madame Fernandez**, qui remplacera Mme Boussiquet et **Monsieur Watteel**, qui succèdera à M. Destot au poste de direction .

Florence, Sylvie et **Géraldine** ont également rejoint l'équipe périscolaire. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue, et une excellente année scolaire 2021-2022..

Comme chaque été, des travaux ont été réalisés à l'école : une classe a été entièrement repeinte, ainsi que son hall d'accueil, et diverses réparations ont été effectuées.

Une rampe pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a également été réalisée pour un coût de 23 000 € TTC. Ces travaux ont été financés par la commune, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL) et le Département de l'Hérault.



Cet ouvrage sera agrémenté, en amont de la rampe, de 7 arceaux doubles de vélos et en aval, d'un banc en pierre de Castries de 7m de long, intégré au mur de soutènement des terres afin de pouvoir s'asseoir.

NEWSLETTER

Pour recevoir le prochain bulletin mensuel par mail, envoyez-nous simplement votre demande à l'adresse suivante : communication.stecroixquint@gmail.com

Adresse du site de la mairie : www.mairie-saintcroixdequintillargues.fr

Rédaction : Commission Communication

Imprimé par nos soins—Ne pas jeter sur la voie publique